



Les médias numériques les rendent dépendants et malheureux



Les Smartphones rendent les adolescents dépendants, insatisfaits et moins efficaces. Diverses études menées par des psychiatres, des thérapeutes et des professeurs le confirment.

Dans cette émission sur « l'Éducation numérique », nous présentons divers faits sur ce sujet.

Dans cette émission sur le thème de « l'éducation numérique », nous montrons comment l'utilisation précoce et intensive des médias numériques a un impact sur le bien-être mental des élèves. Le psychiatre et thérapeute des médias Bert te Wildt décrit le Smartphone dans son livre « Digitale Junkies » (les drogués digitaux) comme un objet addictif et une drogue d'initiation.

A travers des mécanismes de récompense intentionnellement intégrés, les personnes sont enchaînées à ces appareils : chaque fois qu'un utilisateur met l'appareil en marche, il voit un message WhatsApp sympathique, un gros titre intéressant ou un nouveau mail. Les résultats d'une étude de « BLIKK-Medien (confirment que ces mécanismes fonctionnent) » :

« Plus de 60 % des enfants âgés de 9 à 10 ans n'arrivent pas à s'occuper plus de 30 minutes sans utiliser des médias numériques. »

L'addiction à Internet et aux jeux augmente de manière dramatique chez les adolescents, comme le rapporte en décembre 2016 le journal médical allemand « Deutsches Ärzteblatt ». Diverses études montrent également que la dépendance à Internet est souvent suivie de pensées suicidaires, de dépressions, du TDAH (syndrome de déficit de l'attention et d'hyperactivité), d'autisme, d'agressivité et de toxicomanie.

La dépendance à Internet et aux Smartphones a également une influence décisive sur les capacités d'apprentissage des élèves.

Les médias numériques incitent les enfants à faire leurs devoirs tout en étant sur Twitter, en envoyant des e-mails, en répondant à WhatsApp et en écoutant de la musique. La surcharge sensorielle fait que ce qui a été appris dans la mémoire à court terme n'est plus stocké dans la mémoire à long terme. Alexander Markowitz de l'Université de Bonn décrit dans son livre « Digital Burnout » qu'une telle vie avec ses interruptions constantes empêche le flux productif. Beaucoup de choses sont faites à la fois, sans qu'aucune ne soit faite convenablement. Cela aurait un effet négatif sur la performance et la santé mentales, ce qui rendrait l'enfant improductif et finalement malheureux.

de and./fb./ks./db./urb./dc

Sources:

www.drogenbeauftragte.de/presse/pressekontakt-und-mitteilungen/archiv/2015-3-quartal/ersteergebnisse-zu-blick-medien.html

www.aerzteblatt.de/treffer?mode=p&wo=272&typ=16&aid=184492&jahr=2016&s=Internet&nr=49

Buch von M. Korte, 2010: „Wie Kinder heute lernen“

www.swr.de/swr2/programm/sendungen/wissen/synapsenstaerkung-im-neuronaleandschungel/-/id=660374/did=13458446/nid=660374/15xaqt6/index.html

Buch von A. Markowetz, 2015: „Digitaler Burnout“

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#TDAH - Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité - www.kla.tv/TDAH

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.